

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 65 + hebdos**

Programmation routière 2016-2018

Investissements de 67,4 M\$ dans le réseau routier de la région de Laval

Laval, le 27 juin 2016 – La ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation et ministre responsable de la région de Laval, M^{me} Francine Charbonneau, annonce, au nom du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, M. Jacques Daoust, des investissements de 67,4 millions de dollars, dont 6,3 millions provenant des partenaires, dans le réseau routier de la région de Laval au cours de la période 2016-2018.

« Il va sans dire que ces investissements constituent un puissant moteur économique et de création d'emplois. Ils répondent également aux besoins de la région en matière d'infrastructures routières sécuritaires et de qualité. Ce réseau, il convient de le rappeler, contribue au développement économique, tout en assurant la mobilité des personnes et des biens », a souligné le ministre Daoust.

Ces investissements de 67,4 millions de dollars dans le réseau routier de Laval, au cours des deux prochaines années, se répartissent comme suit, en fonction des grands axes d'intervention établis par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :

- 13,9 millions sont consacrés aux structures;
- 35,6 millions sont destinés aux chaussées;
- 16,1 millions vont à l'amélioration du réseau;
- 1,8 million ira au développement du réseau.

« Je me réjouis de ces investissements sur le réseau routier de Laval. Pendant toute la durée des travaux, quelque 400 travailleurs seront à l'œuvre sur les 22 chantiers que comptera notre région. À terme, ces investissements permettront à la population de compter sur un réseau de transport encore plus fiable, efficace et sécuritaire », a mentionné la ministre Charbonneau.

Plus concrètement, au cours des deux prochaines années, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports entreprendra la réalisation de travaux d'asphaltage de deux importants tronçons de l'autoroute 440, entre l'autoroute 13 et la route 117, et du pont d'étagement enjambant la voie ferrée (Canadien Pacifique) à l'autoroute 19.

« Ces investissements s'inscrivent dans un contexte particulier, que nous connaissons tous. En effet, il y a deux ans, notre gouvernement a pris des engagements fermes, notamment celui d'assurer le redressement des finances publiques et d'éliminer le déficit budgétaire. Après six années consécutives de déficits, l'équilibre budgétaire a enfin été atteint en 2015-2016, comme notre gouvernement s'y était engagé », a rappelé la ministre régionale.

« Le Plan économique du Québec, présenté le 17 mars dernier lors du discours sur le budget, poursuit dans la même voie. C'est un plan qui nous permettra collectivement de relever les défis de demain et de saisir les occasions liées à la transformation de notre société en une économie du savoir plus innovante et plus sobre en carbone. C'est un plan qui interpelle au premier chef le secteur des transports, et j'y vois là une belle occasion pour le Québec de propulser ses transports par l'électricité », a indiqué le ministre Jacques Daoust.

Les détails des investissements sont disponibles sur le site Web du Ministère à l'adresse www.transports.gouv.qc.ca.

– 30 –

Sources : Melissa Turgeon
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
Tél. : 418 643-6980

Marie-Pier Richard
Attachée de presse
Cabinet de la ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation et ministre responsable de la région de Laval
Tél. : 418 643-2181

Pour information : Catherine Morin
Conseillère en communication
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
Tél. : 450 680-6330